



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2010 – 2011

### Président

Claude Bergeron 819 671-0501 résidence

### Vice-présidente

Constance Hudak 613 761-9419 résidence  
819 671-3094 chalet

### Secrétaire

Jens Urban 819 671-8660 résidence

### Trésorier

David Hodgkin 819 671-0249 résidence

### Membre de droit

Don Stanley 613 830-1724 résidence  
819 671-9945 chalet

## REPRÉSENTANTS DES LACS

### Lac Barnes

Clayton Devine  
613 841-5950 r  
819 671-0672 c

### Donald Stanley

613 830-1724 r  
819 671-9945 c

### Lac Bataille

Gladys Guérin  
819 671-4448 r

### France Joncas

819 671-4416 r

### John Smart

613 232-3063 r  
819 671-5444 c

### poste vacant

### Lac Corrigan

Laurie Pytura  
613 729-6776 r  
613 406-3542 c

### Lac des Épinettes

Doug Holden  
613 836-9858 r  
819 671-9654 c

### Lac Louise

Claire Trépanier  
819-671-9240 r

### Lac Truite

Chris Hemmingway  
819-671-8084 r

### Lac Rhéaume

Tony Bernard  
613 737-4899 r  
819 671-6547 c

### Richard Murphy

613 513-7918 r  
819 671-3709 c

### George Proulx

613 744-0865 r  
819 674-9094 c

### Laurent Roy

819 671-3697 r  
819 360-5157 c

### Lac Maskinongé

Tom Iwanowski  
819 827-3862 r  
819 671-7399 c

### Lac Chevreuil

poste vacant

Jun 2012

consulter : [psll.ca](http://psll.ca)

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cette année marque le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation de l'Association des propriétaires de Perkins-sur-le-lac. L'Association PSLL a été créée en 1962 principalement afin de gérer et maintenir le chemin Blackburn. Au fil des cinq (5) dernières décennies, plusieurs bénévoles ont œuvré au sein de l'organisation. Au nom de tous les résidents et villégiateurs de Perkins-sur-le-lac, je remercie tous ces gens qui ont consacré de nombreuses heures à travailler soit au sein du Conseil d'administration, au Comité exécutif ou à des sous-comités de tout genre. Leur dévouement a permis à notre Association de gérer les défis et les affaires courantes, et de réaliser de nombreux projets et objectifs axés vers la protection de notre Domaine et de nos cours d'eau.

Afin de célébrer cette étape importante, le Conseil d'administration a mis sur pied un sous-comité des festivités lequel organise plusieurs activités pour tous les groupes d'âge afin de solidifier notre sentiment d'appartenance communautaire. Tous les membres, tous les propriétaires et leur famille sont invités à se joindre à nous pour célébrer nos réussites.

La bonne réputation et l'importance de notre Association dans la communauté nous a permis d'obtenir des subventions pour l'élaboration majeure de plans directeurs de l'eau des bassins versants des lacs Bataille, Rhéaume et Louise (Sucker). Ces plans directeurs d'action ont permis d'identifier certains problèmes au niveau de la qualité de l'eau, et des plans d'action ont été générés pour la mise en œuvre de mesures correctives. L'Association vise compléter des plans directeurs de l'eau similaires pour les bassins versants des lacs des Épinettes et Barnes (Rivière La Blanche) et ceux des lacs Corrigan et Maskinongé (Rivière La Lièvre).

Le bilan de réussites de notre expérience dans la réalisation de plans directeurs de l'eau a servi de modèle à la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM) dans l'élaboration d'un plan directeur de l'eau intégré pour le bassin versant de la Rivière La Blanche touchant environ 80 lacs et divers cours d'eau sur le territoire de Val-des-Monts. France Joncas représente notre association au groupe de travail de ce projet. Des renseignements supplémentaires reliés à cette importante initiative sont fournis dans ce *Bulletin d'information*.

Au cours des cinq (5) dernières années, le taux de rétention des membres a été assez stable (une moyenne de 288 membres), et nous vous remercions de cet appui. D'ailleurs, depuis quelques années, PSLL opère avec un déficit structurel. Certaines mesures furent prises pour obtenir des revenus additionnels, tel que les annonces publicitaires dans le *Bulletin d'information*, mais ce n'est pas suffisant. Depuis neuf (9) années, les frais d'adhésion annuel sont demeurés à 40 \$; réciproquement, les coûts opérationnels de l'Association ont augmenté substantiellement durant cette même période. Lors des délibérations reliées au budget au mois de mars dernier, le Conseil d'administration a conclu que les frais d'adhésion devront être augmentés de 5 \$ donc à 45 \$ par année afin de rectifier le problème de déficit récurrent. Une motion – proposant l'augmentation des frais d'adhésion à 45 \$ pour l'année 2013 – sera présentée aux membres lors de la prochaine assemblée générale annuelle en juillet 2012. Vous trouverez des informations supplémentaires reliées à l'augmentation des frais de cotisation dans ce *Bulletin d'information*.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration et tous les bénévoles pour leur appui et dévouement indéfectible. Plusieurs ont pris des bouchées doubles!

Claude Bergeron  
Président



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 15 juillet 2012 à 9h30 (beau temps, mauvais temps).

Venez rejoindre vos voisins et amis à la Bibliothèque municipale au 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins. Elle est située dans le Centre communautaire directement face au Marché Richelieu dans le village.

Afin d'accélérer le processus d'inscription et des reçus, veuillez compléter le formulaire d'adhésion joint au *Bulletin d'information* et mettez-le à la poste tôt avant la rencontre. Votre coopération est très appréciée.

L'Association vous offrira un repas léger immédiatement après l'AGA.

Association PSLL

## ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX

Tous les neuf (9) lacs sur le Domaine sont privés et ne sont pas accessibles au public. Cette année la fermeture de la barrière à la rampe d'accès du Lac Bataille coïncidera avec la saison de la pêche à la truite c.à.d. du 27 avril au 16 septembre 2012. Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous.

Cependant, avant d'appeler, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Si vous n'êtes pas un membre de PSLL, un montant de 10 \$ (comptant seulement) sera exigé comme frais de service à chaque fois.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

Paul	819 671-4090
Denis	819 671-2633
Diane	819 671-1435
David H.	819 671-0249
David K.	819 671-8377

## BONNE NAVIGATION!

Association PSLL



## À L'INTÉRIEUR

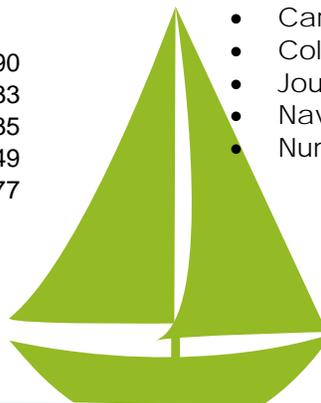
Activités : Célébration du 50 <sup>ème</sup>	p. 15
AGA : Ordre du jour et mandats	p. 19
AGA : Amendement de critères de procédure	p. 12
Environnement	p. 4
Formulaire d'adhésion	p. 21
Adhésion à PSLL et bénéfices	p. 3

### Projets en partenariat :

• Chemins privés de PSLL	p. 16
• Frais cotisation – augmentation	p. 7
• Message du conseiller municipal	p. 8
• Pétition – chemin Blackburn	p. 14
• Projet des bassins versants (FLVDM /ABV des 7)	p. 6
• Saviez-vous que?	p. 13
• Trappage sur le Domaine	p. 8

### Info pratiques :

• Accès à la rampe de lancement	p. 2
• Carte du Domaine PSLL	p. 17
• Collecte des ordures	p. 4
• Journée : Qualité de l'eau	p. 12
• Navigation sécuritaire	p. 5
• Numéros de téléphone utiles	p. 18



## POUR NOUS JOINDRE

Association des propriétaires PSLL [psll.ca](http://psll.ca)  
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts, QC J8N 6L8  
[www.facebook.com/perkinssurlelac](http://www.facebook.com/perkinssurlelac)

# APPUYEZ-NOUS!

Félicitations à chacun d'entre vous qui avez payé votre cotisation et à ceux et celles qui ont fait de la sollicitation pour augmenter nos effectifs. Encore une fois, cette année, nous avons atteint le chiffre marqueur de 291 ce qui amène le taux de participation des propriétaires à 58.6%.

La principale raison d'être de l'Association des propriétaires de Perkins-sur-le-lac est de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos lacs, de nos berges et de notre milieu champêtre. L'existence d'une association de lacs dynamique est porteuse d'espoir pour l'avenir de nos lacs. Le succès de PSLL à réaliser sa mission est directement attribuable au travail des bénévoles, à votre participation active et au renouvellement de votre adhésion. Votre contribution fournira à PSLL les occasions de participer activement à des projets et d'appuyer d'autres organismes similaires.

Votre appui signifie que PSLL continuera à poursuivre sa mission de :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs (é-coli et phosphate) depuis 2002,
- faire l'ensemencement des lacs depuis 1989,
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre Domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- afficher des panneaux « Chemins privés » et « Chasse interdite » pour la protection de notre communauté,
- faire la promotion de la protection des berges riveraines et du reboisement,
- faire la promotion de la sécurité nautique, et de la réglementation de la vitesse,
- assurer la liaison avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais concernant des problèmes de sécurité (embarcations nautiques, VTT, etc.),
- faire l'entretien de la plage du Lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection des propriétés collectives,
- entretenir une communication régulière à propos des enjeux via notre *Bulletin d'information*, le site Web de PSLL, et l'Assemblée générale annuelle,
- maintenir à jour les registres financiers de l'Association, rendre des comptes à propos des fonds (adhésions et dons) et des actifs, et préparer des rapports financiers détaillés.

À chaque année, lors de l'Assemblée générale annuelle, votre Conseil d'administration présente à ses membres un rapport complet des activités. *Pour plus d'information, consultez [psll.ca](http://psll.ca)*

POURCENTAGES DES EFFECTIFS 2011			
LAC	PROPRIÉTAIRES	MEMBRES EN REGLES	POURCENTAGE
Barnes	72	37	51,4%
Bataille	175	105	60,0%
Chevreuil	10	5	50,0%
Corrigan	10	4	40,0%
Épinettes	7	6	85,7%
Louise	16	10	62,5%
Maskinongé	21	11	52,4%
Rhéaume	176	108	61,4%
Truite	10	5	50,0%
<b>TOTAL</b>	<b>497</b>	<b>291</b>	<b>58,6%</b>

Tous les propriétaires jouissent de tous ces bénéfices. L'Association PSLL apprécie votre appui continu. Si vous connaissez un voisin ou un résident qui n'est pas membre, n'hésitez pas à l'encourager à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission.

Comité d'adhésion : président, David Hodgkin au 819 671-0249

# VOTRE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL!

## Ensemencement

Cette année, une somme de 3 264 \$ a été dépensée dans les lacs de notre Domaine pour l'ensemencement de poissons. Ce montant a été divisé entre la caisse de l'Association, soit un montant de 1 500 \$ alloué au prorata, et un montant de 1 764 \$ provenant des contributions volontaires des pêcheurs des différents lacs. Encore une fois, l'Association a ensemencé certains lacs avec de la truite arc-en-ciel à l'automne 2011 et d'autres lacs avec de la truite mouchetée au printemps 2012. Certains lacs ont reçu les deux espèces. Cette sélection d'espèces pour l'ensemencement a été faite après une recherche sur les espèces, les populations de poissons natives dans nos lacs et une discussion avec les experts d'ensemencement de poissons. La truite arc-en-ciel et la truite mouchetée peuvent mieux survivre dans les conditions de nos lacs (température, acidité, niveaux d'oxygène, etc.). De plus, nos pêcheurs à la ligne nous ont rapporté avoir eu de bons résultats avec ces espèces. Nous espérons recevoir davantage vos commentaires à propos des résultats obtenus avec les deux espèces choisies pour le programme d'ensemencement de cette année. Si vous désirez plus d'informations sur l'ensemencement de votre lac, veuillez communiquer avec votre représentant de lac.

Le Comité de l'Environnement continuera à contrôler la gestion de l'ensemencement des lacs. Il y a des risques de dommages environnementaux si des individus apportent des poissons venant de lacs extérieurs. Des plantes et des organismes envahissants peuvent être introduits par accident dans nos eaux et pourraient détruire ou nuire à l'écologie de nos lacs ainsi qu'à nos propriétés et à la valeur de celles-ci!

## Analyse de la qualité de l'eau de nos lacs

Les membres du Comité de l'Environnement et quelques bénévoles ont complété la cueillette d'échantillons pour l'analyse du niveau de phosphate et le degré de clarté de l'eau de nos lacs au mois d'avril 2012. L'analyse du taux d'é-coli a eu lieu au mois d'août 2011. En général, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Des résultats détaillés de tous les sites testés de nos neuf (9) lacs seront disponibles à l'AGA.

Si vous possédez une embarcation motorisée et que vous vous portez volontaire, communiquez avec nous! Merci à tous ceux et celles qui continuent à garder nos lacs propres!

## Distribution annuelle d'arbres gratuits

Le Comité du bassin versant COBALI, l'ABV des 7et la MRC des Collines-de-l'Outaouais, par l'intermédiaire de la FLVDM, a rendu possible la distribution d'arbres (jeunes pousses) encore une fois. En 2011, l'Association PSLI a reçu quelques 625 arbres qui ont été distribués aux propriétaires intéressés à reboiser leur propriété et à améliorer leur rive! Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives au printemps prochain, laissez-nous savoir par courriel au [info@psll.ca](mailto:info@psll.ca) ou communiquez avec le représentant de votre lac.

## Plan de travail

Le plan de travail complet et détaillé du Comité de l'Environnement est disponible sur le site Web de l'Association à [psll.ca](http://psll.ca). Il est à noter que les plans de travail de tous nos comités y sont affichés. Vérifiez-les! Donnez-nous un coup de pouce en offrant votre aide et votre support!

**Bonne pêche, mais n'oubliez pas votre permis!**

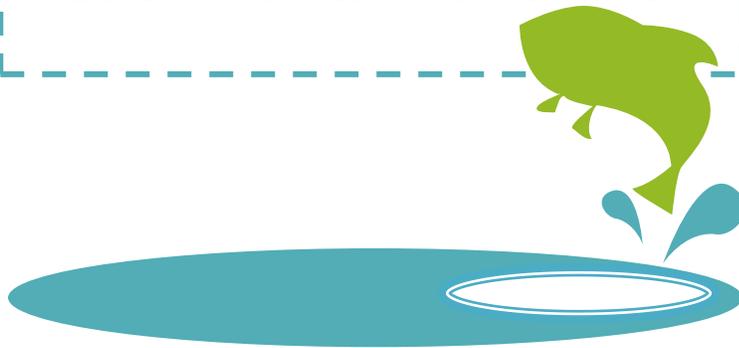
*Chris Hemmingway, co-président, Comité de l'Environnement*

## ARRÊTEZ L'INVASION!

Des moules zébrées, des puces d'eau en hameçon et plusieurs autres espèces envahissantes sont transportées par les bateaux. Avant d'entrer dans un plan d'eau, suivez ces étapes afin de vous assurer que vous ne propagez pas des espèces envahissantes :

- **Inspectez** votre bateau, remorque et équipements.
- **Enlevez** toutes plantes ou animaux visibles.
- **Vidangez** toute l'eau du moteur, du réservoir d'appâts vivants ou du réservoir du tableau arrière sur la terre ferme, le plus loin possible du plan d'eau.
- **Videz** les réservoirs d'appâts sur la terre ferme le plus loin possible du plan d'eau.
- **Ne relâchez jamais** des appâts vivants.
- **Lavez / Asséchez** votre bateau, remorque et équipements. Certaines espèces peuvent survivent hors de l'eau, donc il est important de :
  - ✓ **Rincez** avec de l'eau de robinet chaude (> 40° C),  
**ou**
  - ✓ **Arrosez** avec un jet d'eau à haute pression (250 livres/pc<sup>2</sup>), **ou**
  - ✓ **Asséchez** votre bateau et équipements au moins cinq (5) jours avant de déménager à un autre plan d'eau.

**LES BATEAUX PROPRES GARDENT NOS PLANS D'EAUX PROPRES!**



## COLLECTE DES ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES

Pour plus de renseignements consulter :  
[psll.ca/f/005/005\\_recycling\\_how.pdf](http://psll.ca/f/005/005_recycling_how.pdf)

## ATTENTION À TOUS LES CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS NAUTIQUES DES LACS BARNES, BATAILLE ET RHÉAUME!

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, à la pêche, au ski nautique, aux chambres à air et à l'utilisation de nos lacs et de nos berges pour de multiples occasions de récréation et de loisirs sécuritaires. Votre Association encourage tous les navigateurs et tous les utilisateurs de nos lacs à faire preuve de sécurité nautique et fait la promotion de la protection de l'environnement aquatique. S'il-vous-plaît réduisez votre vitesse en approchant les baigneurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez une autre embarcation, incluant les voiliers, les canots, les kayaks et les planchistes.

Rappelez-vous, que toutes les personnes à bord de votre embarcation de plaisance doivent avoir, et devraient porter, un dispositif de flottaison homologué au Canada, de la taille appropriée (soit un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel) et en bon état.

### INTERDICTION DE BATEAUX À VAGUES À LA RAMPE D'ACCÈS DU LAC BATAILLE

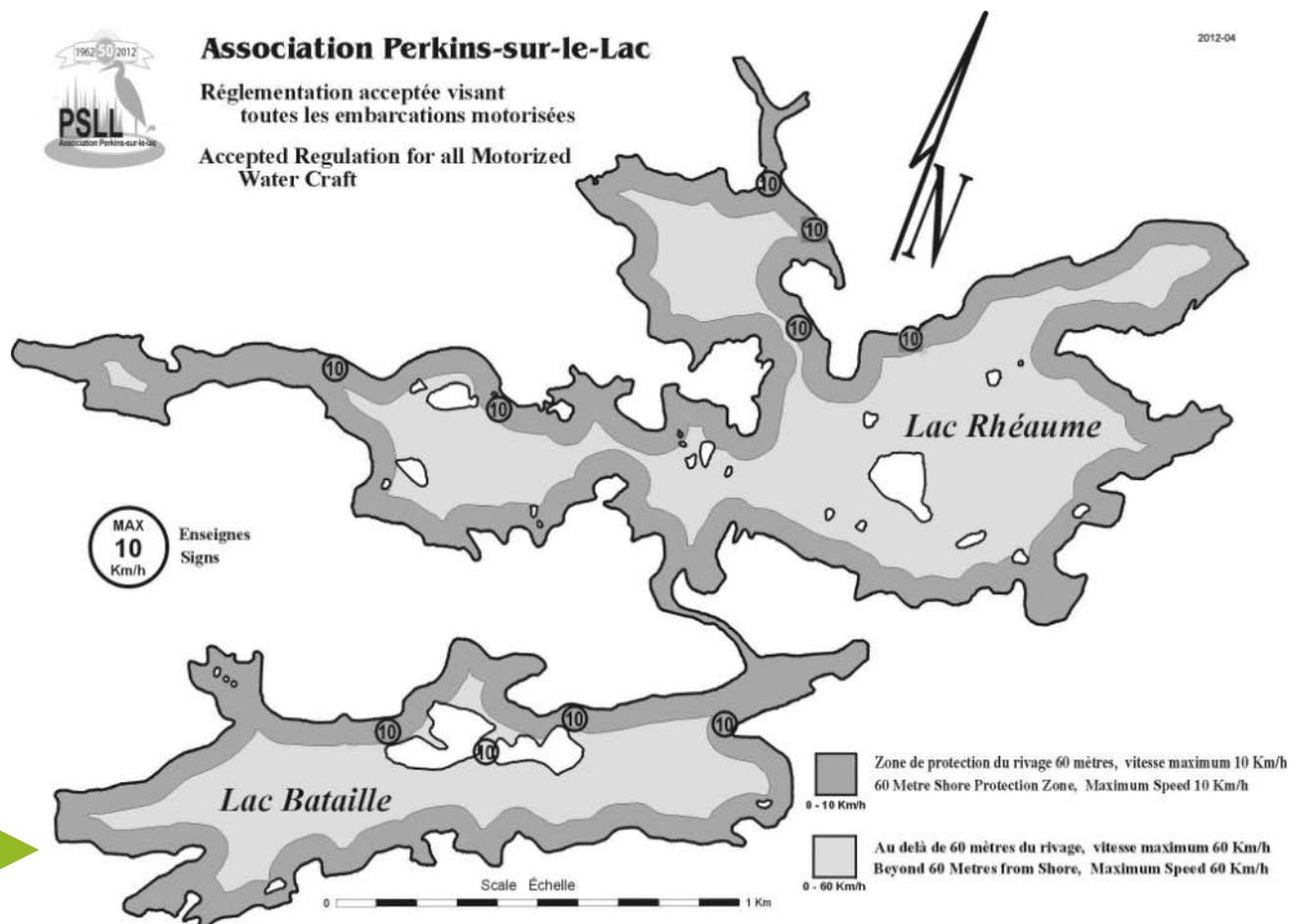
Lors de l'Assemblée générale annuelle de juillet 2011, les membres ont voté à l'unanimité d'interdire aux bateaux à vagues l'utilisation de la rampe d'accès de la plage du Lac Bataille. Les bateaux à vagues et les motomarines n'auront pas accès à la rampe. Cette initiative ne cherche pas, d'aucune façon, à restreindre ou limiter les activités récréatives nautiques qui sont un aspect spécifique de trois (3) de nos plus grands lacs. Les activités nautiques de plaisance sont les bienvenues à condition que les conducteurs soient courtois, respectueux de l'environnement, des règlements et des lois et qu'ils obéissent aux limites de vitesse affichées sur nos lacs.

PSLL n'est pas la seule association à adopter un règlement de ce genre; en janvier 2011, la Municipalité de Val-des-Monts a adopté un règlement similaire à la rampe d'accès de la plage Pélissier. Les associations du Lac M<sup>ac</sup>Gregor, et du Lac Saint-Pierre étudient présentement l'adoption d'un règlement similaire pour leur rampe d'accès publique.

Pour plus de renseignements consulter [psll.ca/f/004/004\\_watch\\_your\\_wake.pdf](http://psll.ca/f/004/004_watch_your_wake.pdf).

Association PSLL

### AMUSEZ-VOUS SUR LES LACS CET ÉTÉ, ADOPTEZ UNE NAVIGATION SÉCURITAIRE!



## GRUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU DES LACS DE VAL-DES-MONTS PAR BASSIN VERSANT

La gestion de l'eau du bassin versant de la Rivière Blanche tient compte des différents usages et facteurs (environnementaux, sociaux, économiques, politiques et culturels). La Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM) s'est associée à l'Agence Bassin Versant des 7 (ABV des 7) afin de mettre sur pied un plan directeur de l'eau du bassin versant de 80 lacs et cours d'eau reliés à la Rivière Blanche situés sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts.

**Le Projet de gestion de l'eau des lacs de Val-des-Monts par bassin versant** (PGLVDM) se veut une étude de caractérisation qui permettra d'illustrer le « portrait » actuel du bassin hydrologique de nos lacs et cours d'eau et d'en faire le diagnostic, afin d'identifier clairement les problématiques liées à la qualité de l'eau et d'élaborer un plan d'action pour l'application de mesures préventives et correctives, soit un plan directeur de l'eau. Il permettra également de rassembler plusieurs acteurs du milieu dans un but commun de collaboration et de participation pour l'amélioration globale de nos lacs.

Le projet sera réalisé en trois phases. La phase I sera consacrée à l'étude de caractérisation, incluant le diagnostic du bassin versant et l'élaboration d'un plan directeur de l'eau, tandis que les phases II et III seront principalement dédiées à la mise en application des actions découlant des recommandations du plan directeur de l'eau (phase II) et au suivi et à l'évaluation du projet (phase III).

La méthodologie proposée est celle utilisée par l'organisme COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre) qui a déjà réalisé les Plans directeurs de l'eau des lacs Rhéaume, Bataille et Louise (Sucker). Les rapports sont affichés sur le site Web de l'Association à l'adresse [psll.ca/f/002/~002\\_index.htm#studies](http://psll.ca/f/002/~002_index.htm#studies).

### Pourquoi faire un projet de gestion intégrée de l'eau?

- Éviter la fragmentation de la gestion sectorielle des diverses utilisations de l'eau.
- Le plan directeur de l'eau est la méthode la plus efficace de tenir compte des dimensions multiples et complexes des utilisations de l'eau à tous les niveaux.
- Accroître l'efficacité de la gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques par la participation accrue de la population.
- Reconnaître que chaque geste, chaque intervention, chaque projet et politique est susceptible d'avoir des répercussions sur l'eau et les écosystèmes aquatiques.

Les plans d'eau sont au cœur de l'industrie première de Val-des-Monts : les activités récréo-touristiques. Si un plan d'action d'ensemble n'est pas mis en place – avec des objectifs à court-terme, à moyen-terme et à long-terme – la qualité de l'eau pourrait dégénérer rapidement entraînant ainsi une réduction des activités récréo-touristiques, une réduction du chiffre d'affaires des entreprises de Val-des-Monts, une dévaluation des résidences riveraines et une diminution de l'assiette fiscale de la Municipalité.

Laissons en héritage à nos enfants des cours d'eau et des lacs en santé. Agissons tous en ensemble!

France Joncas  
Représentante de l'Association PSSL,  
Groupe de travail PGLVDM



gowlings

Henry S. Brown QC  
Partner  
T 613-786-0139  
F 613-788-3433  
[henry.brown@gowlings.com](mailto:henry.brown@gowlings.com)

160 Elgin Street • Suite 2600  
Ottawa • Ontario • K1P 1C3 • Canada

**Jardins Kowalik Gardens**  
Ferme de légumes biologiques  
Organic vegetable farm



*Paniers de légumes frais, cultivés  
localement, livrés chez vous*  
*Fresh, locally grown, certified organic  
vegetable baskets, home delivery*

24, chemin du Lac Barnes  
Val-des-Monts, Quebec, J8N 6E4

819-671-3280 – 613-304-2787  
[ToddKowalik@aol.com](mailto:ToddKowalik@aol.com)

[www.ToddKowalik.com](http://www.ToddKowalik.com)

## PROPOSITION D'AUGMENTATION DES FRAIS DE COTISATION EN 2013

Même si les réserves financières de l'Association sont en bon état, votre Conseil d'administration a conclu que PSLL ne devrait pas continuer à grignoter dans ses réserves sans évaluer les coûts opérationnels, y compris la capacité de l'Association à subvenir à ses obligations financières. En juin dernier, les membres en règle ont reçu par la poste une copie du *Rapport financier 2011* et le *Budget provisoire 2012* de l'Association. Malheureusement, les deux (2) rapports financiers sont déficitaires.

Au mois de mars 2012, le Conseil d'administration a discuté longuement de la situation financière de l'Association. L'avis du Conseil est que les coûts opérationnels devraient être défrayés à même les revenus adéquats de cotisation. Afin d'équilibrer le budget, les membres du Conseil recommandent d'augmenter les frais de cotisation à 45 \$, en vigueur en janvier 2013. Les membres devront se prononcer sur cette proposition lors de la prochaine Assemblée générale annuelle en juillet.

Voici un aperçu des justifications pour l'augmentation des frais de cotisation de l'Association.

### 1. Analyse de la qualité de l'eau

La qualité de notre eau est notre actif le plus important, collectivement et individuellement. Elle apporte non seulement de la valeur à nos propriétés, mais aussi elle nous apporte du plaisir. Afin de préserver cette qualité de vie, l'Association effectue régulièrement des analyses de la qualité de l'eau.

Il y a quelques années, les analyses avaient lieu que pour trois (3) lacs. Pourtant, l'Association mène maintenant des analyses pour ses neuf (9) lacs, recueillant environ 125 échantillons d'eau. Malgré que l'Association obtienne un taux préférentiel pour les frais de laboratoire (comparativement au coût unitaire d'un individu – excédant de beaucoup 45 \$), les coûts d'analyse de la qualité de l'eau ont augmenté substantiellement.

### 2. Taxes pour les chemins privés

Les taxes que l'Association paie pour ses chemins privés et la plage du Lac Bataille ont subi la même augmentation qui a touché les taxes des propriétés privées en 2012. Certains peuvent penser qu'il vaudrait mieux vendre cette propriété et / ou céder les chemins à la Municipalité? Ceci entraînerait davantage de conséquences négatives que de retombées positives. Si la plage Bataille était vendue à la Municipalité, elle pourrait être ouverte au grand public. En ce qui a trait aux chemins de l'Association, la majorité des propriétaires perdraient de larges parcelles de terrain privé pour satisfaire aux normes municipales reliées aux chemins, en plus d'occasionner une levée significative d'une taxe d'amélioration locale. (Plus de renseignements au sujet des chemins privés de l'Association sont fournis dans ce *Bulletin d'information à la page 16*.)

### 3. Assurance de propriété et responsabilité

Tous les chemins privés de l'Association sont assurés, tel que requis par la loi. La police d'assurance inclut également la protection de responsabilité pour la plage du Lac Bataille et la rampe d'accès, les membres du Conseil d'administration, et de même que tous les bénévoles qui travaillent au nom de l'Association. Il serait imprudent de laisser tomber les assurances de nos chemins et de la plage; de plus, il serait plus difficile d'attirer des bénévoles.

### 4. Ensemencement des lacs

Oui, l'ensemencement des lacs est une dépense discrétionnaire et certains ont plaidé qu'elle devrait être abolie. Toutefois, il a été estimé que si la somme allouée de 1 500 \$ pour l'ensemencement était éliminée, l'Association perdrait environ 100 membres, occasionnant ainsi une baisse de 4 000 \$ au niveau des revenus courants de cotisation.

### 5. Bulletin d'information et site Web

L'élément vital de toute organisation est la communication. Au cours des années, les coûts de production du *Bulletin d'information* ont augmenté (mise en page, graphisme, papier, impression et timbres). Nous pourrions logiquement décider de réduire la taille du *Bulletin d'information* et opter pour une distribution électronique. Cependant, plusieurs membres nous ont dit, plus d'une fois, qu'ils appréciaient la variété d'articles. De plus, ce ne sont pas tous les membres qui ont une adresse courriel. Afin de réduire les coûts de production, les membres du Conseil ont sollicité les entrepreneurs locaux pour leur vendre des espaces publicitaires.

Le site Web de votre Association a pris de l'expansion depuis quelques années. À tel point que, PSLL doit maintenant acheter de l'espace sur serveur et payer des services de courrier électronique qui auparavant étaient gratuits.

### 6. Amélioration de sites

Dans le domaine de l'immobilier, l'« attrait extérieur » est un mot clé; si une propriété n'a pas l'air propre et bien entretenue une diminution de sa valeur s'ensuit. Depuis l'automne dernier, une somme d'argent a été dépensée pour embellir notre Domaine. Des bénévoles ont remplacé, réparé et repeint les panneaux indicateurs de lacs aux intersections des chemins Chêne-Rouge / Bataille et Blackburn. De même, des empâtements ont été coulés pour installer des panneaux d'informations à ces deux (2) sites) et un autre situé sur Blackburn au coin du chemin Barrière. La clôture de la rampe d'accès à la plage du Lac Bataille a été remplacée par une haie de cèdres.

### 7. Plaidoyer

L'Association est un partenaire actif au sein de la Fédération des lacs de Val-des-Monts. Des représentations sont faites régulièrement au Conseil municipal et, à l'occasion, au gouvernement du Québec. PSLL est perçue comme un intervenant dans la région de l'Outaouais. Ce travail de porte-parole requiert du temps de bénévolat et des dépenses (tel que les déplacements) pour assister aux réunions.

Votre Association déploie beaucoup d'énergie afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos lacs, de nos berges, de notre milieu champêtre et la valeur de nos propriétés. Tout ce que nous vous demandons, c'est de continuer à nous encourager à poursuivre ce travail bénévole par l'augmentation d'une somme de 5 \$. Votre investissement en vaut la peine. Démontrez-nous votre appui, venez à AGA le 15 juillet.

Conseil d'administration de l'Association PSLL

# MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Bonjour! J'en profite pour remercier le Conseil d'administration de PSLL de m'offrir cet espace dans votre *Bulletin d'information* pour vous informer de l'évolution de certains dossiers.

Je vous annonce que le projet de l'Internet haute vitesse est toujours sur les rails malgré qu'il ait connu un bref répit dû aux aspects techniques identifiés. Par l'entremise du programme provincial « Villages branchés », nous avons eu accès à un support financier de plus de 800 000 \$. Les demandes de soumissions ont été annoncées au début mars 2012 et les résultats seront connus à la fin avril. L'entreprise choisie devra installer tout l'équipement nécessaire pour amener le service aux résidences. Par la suite, un fournisseur sera choisi (Bell, Rogers ou autre). Bien entendu, il faudra un certain temps pour que tout s'organise; je demeure optimiste car le processus est bien entamé.

Le dossier des animaux domestiques préoccupe plusieurs résidents. Il faut tenir compte que le trappage est pratiqué dans notre municipalité à cause de la prolifération du castor. Il serait malheureux qu'un animal de compagnie soit blessé à cause des pièges. Lors de votre séjour à votre résidence secondaire, je vous encourage à demeurer responsable envers vos animaux et surtout être vigilant. Si vous voyez un animal errant, vous pouvez communiquer avec la SPCA Outaouais au (819) 243-2004. Pour plus d'informations sur le trappage, communiquez avec la municipalité au (819) 457-9400.

Grâce à une pétition circulée l'an dernier pour l'amélioration de la chaussée du chemin Blackburn, les membres du Conseil m'ont appuyé. Nous sommes présentement au processus d'évaluation des travaux; des soumissions seront demandées par la suite. D'ici peu, nous serons en mesure de confirmer les travaux qui seront démarrés cette année.

Continuons notre travail ensemble. Je demeure disponible pour toute demande d'information, et je vous encourage à appuyer votre Association.

Encore une fois, bon été et pensons à l'environnement!

Jacques Laurin, conseiller, (819) 671-0685 ou [jacques135@sympatico.ca](mailto:jacques135@sympatico.ca)

## TRAPPAGE SUR LE DOMAINE!

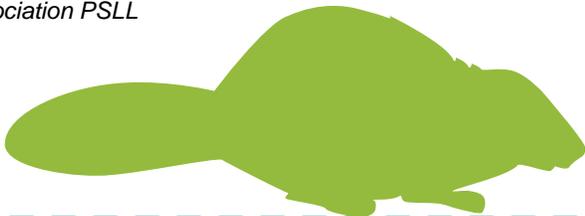
Quelques résidents ont rapporté avoir aperçu des pièges sur le Domaine ou aux alentours. Malheureusement par le passé, quelques animaux domestiques ont été piégés et, dans de rares cas, ont été tués. Le but de cet article est de vous renseigner sur le trappage qui se fait dans les environs de notre Domaine et de réitérer le fait que les propriétaires d'animaux doivent faire preuve de vigilance et garder leur animal en laisse lors de promenade.

Le trappage, la chasse et la pêche sont régis par la loi provinciale du Québec qui spécifie les conditions sous lesquelles les permis sont alloués. Le permis indique le territoire sur lequel le détenteur de permis peut trapper / chasser et spécifie également les engins de piégeage légaux qu'il peut utiliser. D'autre part, la loi précise que les propriétaires de chiens ne doivent pas laisser errer leur chien dans les régions où la chasse au gros gibier a lieu. De plus, la loi mentionne que, par courtoisie et respect pour les autres, les trappeurs doivent choisir prudemment et avec circonspection l'emplacement des pièges (p. ex., un endroit cultivé ou habité) et ils doivent prendre les précautions d'usage afin d'éviter de piéger des animaux domestiques. Des renseignements supplémentaires sur le trappage sont disponibles sur le site du Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec [www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-piegeage/](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-piegeage/)

Plusieurs acres à l'intérieur du Domaine et les régions environnantes appartiennent en grande partie à la Couronne, à Foresteries Lauzon, à PSLL Inc. (Guy Audette), et à des particuliers. En toute légalité, ces propriétaires de terrains ont autorisé le trappage des castors et autres animaux à fourrure sur leurs propriétés. Il n'y a aucun doute que des pièges ont été installés – et continueront à être installés – à proximité des propriétés privées du Domaine.

Plusieurs endroits sur le Domaine ont des problèmes avec les castors – des crues éclair sont survenues – et les comités locaux de chemins ont exercé des pressions auprès du promoteur local afin de résoudre le problème des digues de castors. Le trappage se produit sur les lieux où nous nous promenons avec nos animaux et ceci en toute légalité. Soyez vigilant et ne laissez pas vos animaux errer sans laisse.

Association PSLL



**Canoe - Kayak - Sup**

**Bring in this card & receive a free  
paddle of our choice with ANY  
boat purchase**

**[www.ottawapaddleshack.ca](http://www.ottawapaddleshack.ca)**

**APP Aqua Pompes Plus**  
 R.B.Q. 2699-6546-38  
 Depuis 1970 **VENTE - SERVICE - INSTALLATION**

- Pompes à l'eau (Submersibles ou autres) • Systèmes septiques conventionnels
- Systèmes septiques, Bionest - Écoflo-TDI
- Lampes U.V. Etc. • Excavation de tous genres

**Roland Dupuis** Cell. : 819-923-2013 Tél. : 819 671-3877 Fax: 819 671-4166  
 1704, route du Carrefour, C.P.1. (secteur Perkins) Val-des-Monts (Québec) J8N 7X1

**Entrepreneur spécialisé en revêtement extérieur**  
**Yves Mineault**

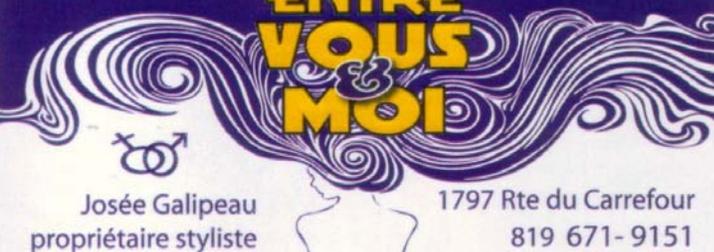


- Vinyle
- Bois
- Métal

Tél./Maison: (819) 671-2368  
 Cell. : 743-2945  
 R.B.Q. 8301-9521-42  
 46, La Pineriaie, Val-des-Monts, Qué. J8N 7E5

**DÉPANNÉUR**  
**La Villa**  
 Gilles et Mireille Bernard  
 Propriétaires  
**819 671-2621**  
 1428, ROUTE DU CARREFOUR. VAL-DES-MONTS QC J8N 5B5

**STUDIO**  
 Stylistes Avant-Gardistes  
**ENTRE VOUS & MOI**



Josée Galipeau  
 propriétaire styliste  
 1797 Rte du Carrefour  
 819 671- 9151

**DÉNEIGEMENT TRANSPORT**  
**La Villa**  
**MARCEL**  
**819-671-3557**

- Déneigement • Transport • Gravier
- Sable • Top-soil • Entretien de chemin
- Snow-plowing • Transport • Gravel
- Sand • Top-Soil • Road Maintenance



1763, Route du Carrefour  
 Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

**La Journée**  
 Café - Boulangerie



**René Gosselin**  
 1797, route du Carrefour  
 Val-des-Monts, Qc  
 819-671-1515  
 lafournee@bell.net  
 www.cafelafournee.com

**MARCHÉ D'ALIMENTATION**  
**Daniel Leblanc**  
 Comptoir Sears • Agence S.A.Q.  
 VIDÉO 1732  
 Tél. : 819-671-2282  
 Daniel et Marlene Leblanc, props.  
 1732, rte du Carrefour, Val-des-Monts (Qc) J8N 7E9 Fax: 819-671-5480  
 dan.leblanc1@sympatico.ca

**Pharmacie François Éthier**



AFFILIÉE À:  
**Familiprix**

1797, route du Carrefour  
 Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7  
 Téléphone : 819 671-7171  
 Télécopieur : 819 671-7121  
 François Éthier, pharmacien

# ASSOCIATION PSL – ANNONCES PUBLICITAIRES



**Entreprises P Surette**

- Installation de piscine
- Fermeture de piscine
- Matériaux en vrac
- Bois de chauffage
- Déneigement
- Excavation

Paul Surette  
Tél. : 819-671-2137  
Cel. : 613-222-0515  
Val-des-Monts, QC.



**DMD A construction**  
R.L.B. (Q.) 8307-5334-01

Specialiste en charpente

Mario Maltais  
Rés/Fax : (819) 663-1499  
Cell : (819) 213-0811

Daniel Hamelin  
Cell : (613) 227-3746

**CONSTRUCTION**



**313**

**819 209-8663**

**cedale**  
électrique Inc.

Résidentiel - Commercial - Industriel

Luc Cyr  
64, du Sommelier  
Gatineau, Qc J8V 1C8  
luccyr@videotron.qc.ca

tél.: 819-561-1566  
cell.: 819-598-4434  
téléc.: 819-561-9946

RBQ# 5595-7617-01  
CMEQ# 13691

**Brunette**  
L'EXPERT EN EAU

Stéphane Brunette  
Propriétaire

<b>Outaouais / Laurentides</b>	Téléphone	819 827-3506
73, du Barrage		819 568-6414
Chelsea (Québec)	Télocopieur	819 827-4978
J9B 1N2	Courriel	info@puitsbrunette.com



428, rue Notre-Dame  
Gatineau (Québec) J8P1L8  
Tél.: (819)643-4901  
Fax: (819)643-3192

**Nadeau, Fournier**  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

www.arpentage.ca  
nadeau.fournier@arpentage.ca

Raynald Nadeau, A.G.  
Marc Fournier, A.G.  
Christian Nadeau, A.G.

Le groupe  
**Géréré**

Denis Girard  
Gestionnaire  
(819) 790-1772

664-D, boul. St-Joseph, Gatineau, Québec J8Y 4A8

Bur. : (819) 776-0853 • www.groupegere.com

Une équipe d'experts pour construire à meilleur prix !

**GESTION DES VALLÉES**

1797 Route du Carrefour, suite 201  
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

courriel: pierrettebelec@hotmail.com

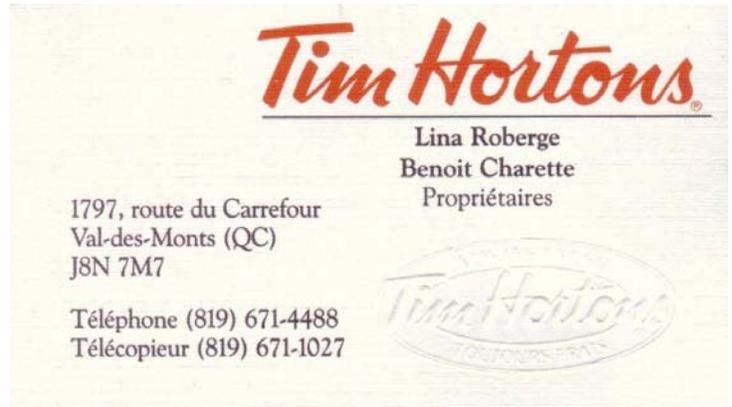
**Gestion des Vallées**

Tél.: 819 671-9000  
Téléc.: 819 671-5200

# ASSOCIATION PSLL – ANNONCES PUBLICITAIRES



**Resto-Bord du Lac McGregor**  
**819-671-9888**  
 DÉJEUNER,  
 DÎNER,  
 SOUPER  
**1436 RTE DU CARREFOUR,  
 VAL-DES-MONTS, QC  
 J8N 5B5**



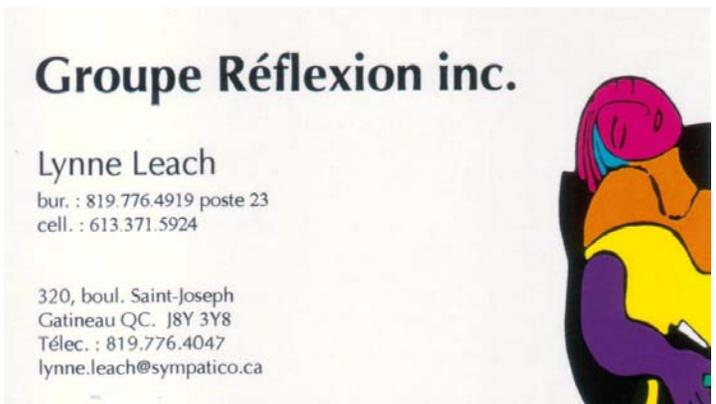
**Tim Hortons**  
 Lina Roberge  
 Benoit Charette  
 Propriétaires  
 1797, route du Carrefour  
 Val-des-Monts (QC)  
 J8N 7M7  
 Téléphone (819) 671-4488  
 Télécopieur (819) 671-1027



**CENTRE DENTAIRE**  
**Guylaine Raymond**  
 819 671-9191  
 Un traitement en douceur  
 d'un jet d'eau et de lumière.



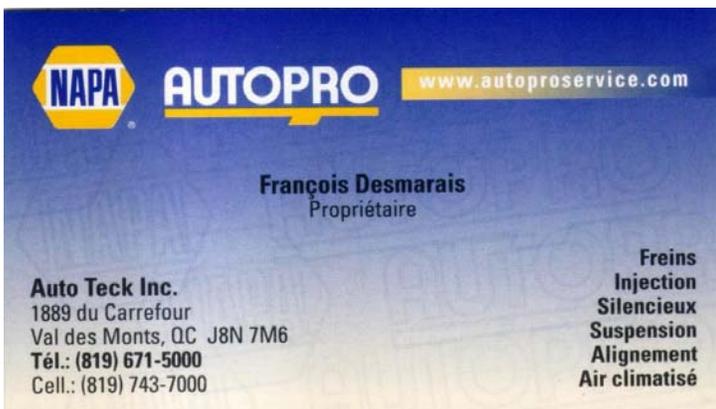
**ROYAL LEPAGE**  
**OUTAOUAIS**  
 Bur.: 819-671-5152  
 Téléc.: 819-671-9013  
 info@joannefleury.ca  
 www.joannefleury.ca  
**Joanne Fleury**  
 Courtier immobilier agréé



**Groupe Réflexion inc.**  
 Lynne Leach  
 bur. : 819.776.4919 poste 23  
 cell. : 613.371.5924  
 320, boul. Saint-Joseph  
 Gatineau QC. J8Y 3Y8  
 Téléc. : 819.776.4047  
 lynne.leach@sympatico.ca



**BOUTIQUE BOUQUET  
 TENDRESSE**  
 1863 route du Carrefour (819) 671-2728  
 Val-des-monts Fax: (819) 671-4236  
 Fleuriste Manon  
 Service de livraison



**NAPA** **AUTOPRO** www.autoproservice.com  
**François Desmarais**  
 Propriétaire  
**Auto Teck Inc.**  
 1889 du Carrefour  
 Val des Monts, QC J8N 7M6  
 Tél.: (819) 671-5000  
 Cell.: (819) 743-7000  
 Freins  
 Injection  
 Silencieux  
 Suspension  
 Alignement  
 Air climatisé



**CLINIQUE  
 vétérinaire  
 de l'Outaouais** www.cvo.infovet.ca  
 Téléphone : 819 663-5522 Depuis 1997  
 Dre Marie-Claude Lussier  
 vétérinaire  
 Dr Daniel Leduc  
 vétérinaire  
 922, boul. Maloney E., unité 1  
 Gatineau (Québec)  
 J8P 1H5

À NOS COMMANDITAIRES...

SINCÈRES REMERCIEMENTS À TOUS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!

# AVIS : AMENDEMENT AUX CRITÈRES DES PROCÉDURES CONCERNANT LES LITIGES RELIÉS AUX PROPRIÉTÉS

À l'Assemblée générale annuelle de l'Association en juillet 2011, les membres ont voté l'adoption du document [Critères des procédures concernant les litiges reliés aux propriétés](#), tel que présenté par Tony Bernard, président du Comité des Titres de propriétés et litiges (TPL).

Subséquent à cette assemblée, le Conseil d'administration a approuvé l'amendement par lequel le prix d'achat minimal de toute propriété de l'Association PSLI serait fixé à 1 000 \$. Une copie du document de la [proposition de l'amendement](#) des procédures a été insérée dans l'envoi du *Bulletin d'information*.

L'amendement a été adopté sur la base d'un besoin de simplifier le processus en éliminant la confusion et les débats excessifs sur les valeurs futures des propriétés (c'est un minimum seulement) et sur le fait que les trois (3) dernières ventes ont été effectuées au prix de 1 000 \$, créant ainsi un précédent.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association en juillet 2012, la ratification de la décision du Conseil d'administration du 10 septembre 2011 sera demandée aux membres de l'assemblée.

*Tony Bernard*  
Président du Comité des Titres de propriétés et litiges

## 10IÈME JOURNÉE ANNUELLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU LE SAMEDI 16 JUIN 2012, 10H À 12H.

Cette année la **JOURNÉE ANNUELLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU** aura lieu au centre communautaire du Parc Thibault à Saint-Pierre de Wakefield. Cette rencontre est une excellente occasion d'assister à des présentations traitant de la qualité de l'eau sur le territoire de Val-des-Monts ainsi que plusieurs autres thèmes environnementaux d'actualité.

Venez-vous joindre aux membres de votre Association, à vos voisins, à vos élus municipaux et aux divers intervenants d'organismes responsables de notre environnement!

Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la Fédération des lacs de Val-des-Monts : [www.federationdeslacs.ca](http://www.federationdeslacs.ca)

## SAVIEZ-VOUS QUE...

### FLVDM – FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

Créée en 2005, grâce au leadership de Bernard Lamontagne (ex-président de l'Association du Lac Saint-Pierre), la Fédération des lacs de Val-des-Monts est un organisme à but non lucratif qui regroupe les représentants de 21 associations de lacs de la Municipalité de Val-des-Monts dans le but d'encourager toutes associations de lacs à travailler ensemble afin de protéger la qualité de l'eau de nos lacs. Il s'agit d'une initiative communautaire unique au Québec.

Pour plus de renseignements, visitez leur site Internet : [www.federationdeslacs.ca](http://www.federationdeslacs.ca)

### COBALI – COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

Mis en place en 2004, le COBALI est une table de concertation qui a pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de la Rivière du Lièvre, de la Rivière Blanche et du Ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés, dans un cadre de développement durable, en concertation avec les divers intervenants, par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan directeur de l'eau.

Pour plus de renseignements, visitez leur site internet : [www.cobali.org](http://www.cobali.org)

## SAVIEZ-VOUS QUE...

### PLAN DIRECTEUR DU BASSIN VERSANT DU LAC LOUISE (SUCKER)

En 2011, les résidents du Lac Louise ont effectué une démarche pour l'élaboration d'un **Plan directeur de l'eau** ayant pour objectif général de protéger l'intégrité chimique, physique et biologique de leur lac, en assurant un développement économique et social soucieux de l'environnement. L'Association, avec la collaboration de COBALI, a obtenu le financement nécessaire de la Conférence des élus de l'Outaouais (CRÉ-O). Les autres partenaires identifiés sont la municipalité de Val-des-Monts et la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM).

Durant l'été, le protocole de caractérisation des rives du Lac Louise a été complété avec l'aide bénévole de résidents du lac et l'expertise de biologistes pour la prise d'échantillons sur le terrain et l'interprétation des résultats pour le traitement de l'information numérique et la réalisation de cartes. Nous avons reçu, en décembre dernier, le *Plan directeur du bassin versant du Lac Louise* préparé par les biologistes de COBALI.

Certaines recommandations soulevées dans le rapport sont présentées ci-après.

- Résultats de l'utilisation et de l'aménagement du rivage :
  - Encourager les résidents à conserver les berges à l'état sauvage afin de réduire l'impact négatif sur la qualité de l'eau du lac. Donc éviter :
    - ✓ Fenêtre visuelle de plus de 5 mètres;
    - ✓ « Nettoyage » des végétaux dans la bande riveraine de 15 mètres
- Traitement des eaux usées :
  - Dès 2012, les propriétés seront incluses dans le programme de mesurage des boues et de l'écume et d'inspection des installations septiques de la Municipalité de Val-des-Monts. L'ensemble des résidents utilisent un système de captation d'eau potable. Les eaux usées, sont quant à elles traitées par des systèmes de traitement isolés présents pour chacune des résidences.
- Sites jugés problématiques sur le chemin Carouges :
  - Pour limiter l'apport de substance polluante dans le cours d'eau, il est recommandé de disposer adéquatement et selon les normes en vigueur, certains équipements. La Municipalité de VDM fera le suivi. (Une roulotte non-utilisée et des fosses septiques ont été observées dans la sablière au bout du chemin des Carouges, situés tout juste à coté d'un petit cours d'eau alimentant le lac. Des déversements d'huile ont été observés.)
  - Pour réduire le ruissellement de surface et l'érosion de la route, il est recommandé d'étudier la possibilité d'installer un ponceau de drainage. Il est fortement conseillé de s'assurer que le ponceau soit d'un diamètre adéquat et installé selon les bonnes pratiques afin de minimiser un apport supplémentaire en sédiment sur le site. La Municipalité de VDM fera le suivi. (L'absence d'un canal d'écoulement provoque **l'érosion** de la route et un apport important de sédiments dans la forêt où ils s'accumulent.)

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le rapport au site : [psll.ca/f/002/002\\_cobali\\_guide\\_plan\\_louise.pdf](http://psll.ca/f/002/002_cobali_guide_plan_louise.pdf)

### PANNEAUX D'INFORMATION ET ENSEIGNES

Des panneaux d'information seront construits et installés à la plage, aux entrées du lac Barnes et au chemin du Chêne-Rouge en 2012.

Les trois (3) enseignes indiquant les lacs sur le Domaine de PSLI seront repeintes et réinstallées en 2012.

### PLAGE LAC BATAILLE

Des panneaux bilingues pour la mise à l'eau des bateaux ont été placés avertissant les propriétaires de bateaux de s'assurer que leur fond de cale soit vide et qu'il n'y ait aucune mauvaise herbe ni fragment de mauvaise herbe. Un autre panneau précisera que les embarcations « à trainée de sillage » et les motomarines ne seront pas autorisées.

### FLVDM

Claude Bergeron, président de PSLI, occupe actuellement le poste de vice-président au Comité exécutif de la FLVDM. Deux membres du Conseil d'administration ont accepté d'être suppléants, soit Chris Hemmingway et Gladys Guérin.

### FACEBOOK

L'Association PSLI a maintenant une adresse  :  
[www.facebook.com/perkinsurlac](http://www.facebook.com/perkinsurlac).



**J.B. McClelland & Sons**  
BUILDING MATERIALS • MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Call for info on Floating Dock Systems

36 Ch. Du Pont, Poltimore, Val-Des-Monts, Qué. **819-457-2211**  
**1-800-567-1245**



**BUSHTUKAH**  
Your Active Lifestyle Destination

Biking, Running, Triathlon, Camping, Hiking,  
Casual, Active and Adventure Clothing, and Footwear  
Your Active Lifestyle Destination  
With Great Service and Selection...

203 Richmond Rd., Ottawa, Ontario (613) 792-1170  
5607 Hazeldean Rd., Kanata, Ontario (613) 831-3604  
[www.bushtukah.com](http://www.bushtukah.com) [info@bushtukah.com](mailto:info@bushtukah.com)

Mon - Fri: 9:30am-9pm, Sat: 9:00am-6pm, Sun 10am-5pm

## LES 7 COMMANDEMENTS DU RIVERAIN

### LA RIVE, JE PROTÈGERAI

Laissez la nature reprendre le dessus sur une bande riveraine de 10 m à 15 m. Les arbres, arbustes et herbacées captent les nutriments apportés par la pluie, protègent la rive contre l'érosion et abritent les animaux. Vous gagnerez en biodiversité ce que vous perdrez en panorama!

### À L'ENGRAIS, JE RENONCERAI.

Qu'il soit chimique ou bio, il contient des éléments qui favorisent la croissance de cyanobactéries.

### LES EAUX USÉES, JE TRAITERAI.

La fosse septique doit être vidangée tous les deux ans. De nouvelles technologies retiennent mieux le phosphore.

### SANS PHOSPHATE, JE NETTOIERAI.

Utilisez des produits sans phosphate pour la douche, le bain, la vaisselle et la lessive.

### LA NATURE, JE RESPECTERAI.

Vous aimez la nature? Montrez-le. Gardez votre terrain boisé. Réduisez la surface des toits, entrées pavées et terrasses. Un sol imperméabilisé déverse directement dans le lac une eau de pluie chargée de polluants.

### EN DOUCEUR, JE NAVIGUERAI.

Dans les petits lacs, les bateaux à moteur favorisent l'érosion et remuent des sédiments chargés de phosphore. Allez-y doucement ou, mieux encore, ramez.

### UN JARDIN DE PLUIE, JE CRÉERAI.

Le *jardin de pluie* consiste à planter des fleurs et des arbustes indigènes dans une petite dépression pour permettre à la pluie de percoler dans le sol. On peut aussi mettre un tonneau sous la gouttière et rediriger l'eau avec un tuyau.

Adapté de : Québec Science, Mai 2008

## PÉTITION POUR L'ASPHALTAGE DU CHEMIN BLACKBURN

Le 18 octobre 2011, l'Association a déposé devant le Conseil municipal de Val-des-Monts, une pétition de plus de 600 signatures exigeant le revêtement du chemin Blackburn. Environ une quinzaine (15) de membres ont assisté à la séance.

M. André Malette, directeur des Travaux publics, nous a informé que la Municipalité a accepté de recouvrir la chaussée asphaltée du chemin Blackburn.

En mars 2012, le Conseil municipal a adopté une résolution pour emprunter les fonds pour financer tous les projets d'amélioration locale; une somme approximative de 1,5 millions \$ sera allouée aux travaux de réfection du chemin Blackburn. Afin de couvrir les coûts d'emprunt, la Municipalité percevra une « taxe d'amélioration locale », répartie sur quinze (15) ans, laquelle sera portée par **tous** les contribuables de Val-des-Monts.

Cet été, la Municipalité développera les plans d'ingénierie pour tous ses projets d'amélioration de routes. Le projet Blackburn pourrait commencer dès cet automne. Si non, M. Malette nous garantit que les travaux commenceront définitivement au plus tard au printemps 2013.

Tout ceci est conditionnel à l'obtention de l'approbation du gouvernement du Québec autorisant la Municipalité à effectuer un emprunt. Dans l'éventualité que la province rejette la proposition, la Municipalité suivra son plan original de faire l'asphaltage de la première section du chemin Blackburn en 2012 – de la Route 366 jusqu'à la baie « Mud » – avec aucun coût additionnel aux propriétaires de PSSL.

Sans l'appui indéfectible de bénévoles, ce projet ne serait pas en marche. Mille mercis à tous et chacun d'entre vous qui ont mis l'épaule à la roue!

Association PSSL



**Épursol** pour un Environnement sain!

info@epursol.ca  
www.epursol.ca

47, rue Albert-Ferland  
Chénéville (Québec) J0V 1E0

- Vidange de fosses septiques
- Usine de traitement des eaux usées
- Site de compostage
- Location de toilettes et chapiteaux
- Prix de groupe

1-877-580-1777 • 819-428-1777  
Télécopieur : 819-428-2345



SERVICE 24 HRS

**Prévention Outaouais**

SYSTÈME D'ALARME ET DE CÂBLAGE  
Barton Deeks

248, des Palominos  
Gatineau (Québec)  
J8R 3P7

TÉL: (819) 669-9209  
FAX: (819) 669-6119

# CÉLÉBRATION DU 50<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE VENEZ FÊTER AVEC NOUS!

## FEUX D'ARTIFICES AU LAC BARNES

- **Organisation** : Comité de récréation et activités sociales
- **Date** : le 1<sup>er</sup> juillet 2012, à 21h30
- **Lieu** : 72, chemin du Lac Barnes (Clayton Devine et Rita Legault seront les hôtes)
- **Activités** : un spectacle de feux d'artifices d'une durée de 40 à 45 minutes
- **Coût** : 25 \$ par famille, aucune limite

*Apportez vos chaises, grignotines et boissons gazeuses*

Comité de récréation et activités sociales :  
Clayton Devine au 819 671-0672 ou 613 841-5950

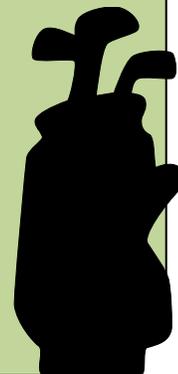
## TOURNOI DE GOLF

- **Organisation** : Comité de récréation et activités sociale
- **Date** : le 28 juillet 2012
- **Lieu** : Golf Tecumseh, 475, rue St-Louis, Gatineau (Secteur Gatineau)
- **Activités** : tournoi de golf en équipe de 4 joueurs, souper et prix
- **Coût** : 100 \$ tout inclus – frais, voitures et repas.  
Souper seulement : 25 \$

Le Golf Tecumseh peut accommoder un maximum de 144 participants. Date limite pour confirmer votre participation est le **14 juillet 2012**.

Un formulaire d'inscription est affiché sur le site :  
[psll.ca/f/001/~001\\_50\\_index.htm](http://psll.ca/f/001/~001_50_index.htm)

Comité de récréation et activités sociales :  
Clayton Devine au 819 671-0672 ou 613 841-5950



## 1<sup>ÈRES</sup> RÉGATES ANNUELLES

- **Organisation** : Comité ad hoc
- **Date** : le 5 août 2012 (heure à confirmer)
- **Lieu** : Plage du Lac Bataille
- **Activités** : épis de blé d'inde, jeux d'eaux, pédalo, décorations d'embarcations, tour de jardins
- **Coût** : gratuit
- **Épis de blé d'inde et BBQ** : achat disponible
- **Tables d'artisanat** : achat disponible

*Apportez vos chaises, grignotines et boissons gazeuses*

Chris Hemmingway au 819 671-8084

## ACTIVITÉS D'HIVER – LAC BARNES

La piste de ski de fond et de raquettes pour les membres de PSLL était ouverte durant 2011-2012. La piste balisée fait une boucle de cinq (5) kilomètres à travers une forêt pittoresque ; elle débute et se termine au bout du chemin du Lac Barnes. Une patinoire, une boucle d'environ 1,5 km, a été aménagée l'hiver dernier et a fait le bonheur de plusieurs sportifs.

Neuf (9) pistes de ski de fond et de raquettes sont tracées sur une carte du Domaine de PSLL : ([psll.ca/e/006/006\\_barnes\\_x\\_country\\_ski\\_trails\\_2011.pdf](http://psll.ca/e/006/006_barnes_x_country_ski_trails_2011.pdf)). La longueur de ces circuits varie de 5 à 12 km chacun, totalisant environ 76 km.

Comité de récréation et activités sociales :  
Clayton Devine au 819 671-0672

## POURQUOI PSLL POSSÈDE-T-ELLE DES CHEMINS?

L'Association des propriétaires de Perkins-sur-le-lac (l'Association) reçoit fréquemment des questions concernant la raison d'être de posséder et de maintenir des chemins privés. Il faut tout d'abord comprendre les événements qui ont mené à cet achat.

Durant les années 1960, les premiers lacs étaient accessibles par les chemins construits par M. L.J. Grégoire, le premier promoteur et propriétaire de « Perkins-sur-le-lac Inc. ». À cette époque, le Domaine était privé, clôturé et ouvert aux membres seulement. À la fin des années 1970, les membres de l'Association surveillaient de près l'état de ces chemins privés et jugèrent qu'il était moins que satisfaisant. Ensemble, ils ont persuadé la Municipalité de Val-des-Monts de prendre possession du chemin Blackburn (de la route du Carrefour jusqu'au chemin Blackburn Nord) et du chemin Bataille. Conséquemment, une taxe d'amélioration a été perçue sur les taxes locales des propriétés jusqu'à ce que le prêt soit complètement remboursé, soit 20 années plus tard.

Durant les années 1980, M. Grégoire a vendu « Perkins-sur-le-lac Inc. » à M. Guy Audette qui a pris la responsabilité de l'entretien des chemins privés originaux du vieux Domaine, tout en ouvrant de nouveaux chemins, tels que Chêne-Rouge, Martins-pêcheurs et Harfang-des-neiges.

Au début de l'année 1999, M. Audette a informé l'Association de son intention de vendre la plage du Lac Bataille et la rampe d'accès existante. Ceci laissait présager la reconstruction éventuelle d'un centre communautaire avec plein accès au grand public.

À l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association en juillet 1999, les membres ont exprimé leur préoccupation que la plage et le lac soient envahis par des visiteurs de fin de semaine et de saison estivale venant de l'extérieur du Domaine, ce qui bouleverserait la qualité de vie autour du lac et produirait un impact négatif sur l'écologie du lac. Une résolution adoptée à l'unanimité a mandaté le Conseil d'administration de l'Association d'effectuer une recherche du prix d'achat des propriétés du Lac Bataille.

Lors de l'AGA 2000, les membres ont été informés des résultats des recherches faites par l'Association, incluant un aperçu d'un avis juridique afin de déterminer ce que l'Association pourrait faire pour conserver ses droits liés à la plage. La Municipalité a confirmé en 2000 qu'aucune construction ne pourrait être autorisée sur les deux lots de la plage. Les membres présents ont instruit l'Association de poursuivre les démarches pour l'acquisition de la plage du Lac Bataille.

En septembre 2000, l'Association a offert à M. Audette 5 000 \$ pour l'achat des deux lots qui constituent la plage. M. Audette a accepté avec une condition : l'Association doit également prendre possession des chemins privés du vieux Domaine. C'était une entente « tout ou rien ». Malgré la stipulation de M. Audette, l'Association a reconnu les bénéfices de posséder les chemins, de protéger la plage et le lac, et a reconnu les impacts négatifs potentiels d'un accès public.

Les titres enregistrés indiquent que l'Association (autrefois appelée « Association des propriétaires et résidents de Perkins-sur-le-lac ») est devenue le propriétaire de la plage du Lac Bataille, incluant les 29 chemins privés du vieux Domaine, le 24 janvier 2001. L'achat a été mentionné dans le procès-verbal de l'AGA 2001.

Il serait difficile et coûteux d'amener la majorité des chemins privés du vieux Domaine au niveau des standards de la Municipalité. L'élargissement de ces chemins impliquerait des changements significatifs dans le paysage des propriétés attenantes. Les coûts associés à cet aménagement amèneraient une augmentation des « taxes d'amélioration locale » sur les propriétés et cela pour quelques décennies.

L'Association agit au nom de ces membres et continue à le faire dans le dossier relié aux chemins. À partir des frais de cotisation, l'Association offre de petites subventions pour l'amélioration des chemins et paie les taxes municipales et l'assurance de ces chemins. Votre association maintient que cette approche est la meilleure option à long terme au plan financier et du point de vue écologique.

### Association PSLL

 <p><b>MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS</b> 1, ROUTE DU CARREFOUR VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9</p> <p><b>Jacques Laurin</b> Conseiller - District numéro 3</p> <p>Tél. : 819 671-0685 Télécopieur : 819 457-4141 Courriel : jacques135@sympatico.ca</p> <p><a href="http://www.val-des-monts.net">www.val-des-monts.net</a></p>	 <p><b>DESNOYERS LAROCHÉ</b> Notaires et conseillers juridiques s.e.n.c.r.l.</p> <p><b>Sylvie Arsenault</b> B.A., L.L.L., D.D.N. Notaire associée et médiateur</p> <p>160, boulevard de l'Hôpital bureau 400 Catineau (Québec) J8T 8J1 Tél. : 819 561-2224 Télééc. : 819 568-3535</p> <p><a href="mailto:sarsenault@desnoyerslaroché.com">sarsenault@desnoyerslaroché.com</a></p>
---	---



# Association Perkins-sur-le-Lac



## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES



### ANIMAUX

#### Castors :

- Trappage en saison (à l'automne après le 22 octobre) :  
Mario Boucher 819 671-8457

#### Chiens et autres animaux domestiques (arrêté municipal n° 03-RM02) :

- Licences et services (SPCA Outaouais) 819 243-2004

#### Autres animaux (ours, etc.) :

- Protection de la faune 819 246-1910
- SOS Braconnage 1 800 463-2191

### BERGES

- Voir la publication intitulée, *Environnement et Urbanisme*
- Appeler la municipalité 819 457-9400

### BOÎTES POSTALES

- Postes Canada 1 866 607-6301

### BRUIT / NUISANCES

- Police MRC des Collines 1 888 459-9911

### CHEMINS

#### Municipaux :

- Plaintes 819 457-9400, poste 0
- Fin de semaine 819 457-9400, poste 1

#### Privés (communiquer avec votre comité local)

- Chemin lac Barnes, Rita Bigras 819 671-0672
- Chemin de la Barrière, Line Alfred (c) 819 671-3344
- Chemin Pintades, Jean Montgrain 819 671-7545
- Chemin lac Rhéaume Nord, David Neve 819 671-1392
- Chemin lac Rhéaume Ouest, David Hodgkin 819 671-0249

### EXCURSIONS EN BATEAU

#### Pour la conduite dangereuse de bateaux :

- Police MRC des Collines 1 888 459-9911

### FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

www.federationdeslacs.ca

### FEU

**Urgence : 911**

#### Permis pour faire un feu :

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400

### HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant 1 800 790-2424
- Service à la clientèle 1 888 385-7252

### JOURNAUX

- Ottawa Citizen 613 596-3590
- Le Droit 613 562-0222
- Journal L'Envol 819 671-1502

## MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net

- Réception 819 457-9400
- Conseiller, Jacques Laurin 819 671-0685  
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net
- Plaintes 819 457-9400, poste 0
- Fin de semaine 819 457-9400, poste 1

### OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages 1 613 828-2849

### PERMIS DE CONSTRUCTION

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400  
poste 2315 ou 2220

### PLAGE – Lac BATAILLE

#### Barrière d'accès (s.v.p. appeler 24 heures à l'avance) :

- Paul 819 671-4090
- Denis 819 671-2633
- Diane 819 671-1435
- David H. 819 671-0249
- David K. 819 671-8377

### POLICE

**Urgence : 911**

- Appel non urgent 1 819 459-9911  
ou appel sans frais 1 888 459-9911
- Information 1 819 459-2422  
ou appel sans frais 1 877 459-2422

### SANTÉ

**Urgence : 911**

- Clinique (CLSC), 1884 du Carrefour (24h/7) 1 819 459-1112 poste 7750
- Hôpital – Gatineau 819 966-6100
- Hôpital – Hull 819 966-6200
- Hôpital – Wakefield 1 819 459-1122

### FOSSES SEPTIQUES / PERMIS / PUBLICATIONS

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457-9400
- Vidanges :  
voir les Pages jaunes sous fosses septiques – nettoyage

### TÉLÉPHONE

#### Pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc. :

- Clients de Bell Canada – Québec 819 310-7070

### VIDANGES / RECYCLAGE

- Services Sanitaires Richard Lanthier 819 213-1477

## Avis de Convocation

## Meeting Notice

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 15 juillet 2012  
9 h 30 à 12 h 30  
Centre communautaire J.A. Perkins  
Salle J.A. Perkins  
17, chemin du Manoir  
Val-des-Monts (QC)



### ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 15, 2012  
9:30 am to 12:30 pm  
J.A. Perkins Community Centre  
J.A. Perkins Room  
17 du Manoir Road  
Val-des-Monts, QC

### L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### PROPOSED AGENDA

- |  |   |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Adoption de l'ordre du jour</li><li>2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juillet 2011</li><li>3. Rapport du président</li><li>4. Rapport du trésorier<ol style="list-style-type: none"><li>4.1 Les états financiers 2011</li><li>4.2 Le budget provisoire 2012</li><li>4.3 Augmentation des frais d'adhésion</li></ol></li><li>5. Rapports des comités<ol style="list-style-type: none"><li>5.1 Communications</li><li>5.2 Titre de propriétés et litiges</li><li>5.3 Environnement<ol style="list-style-type: none"><li>5.3.1 Fédération des lacs de VDM</li><li>5.3.2 Plan directeur pour le lac Louise / Sucker (COBALI)</li></ol></li><li>5.4 Adhésion</li><li>5.5 Récréation et activités sociales<ol style="list-style-type: none"><li>5.5.1 Évènements pour la 50<sup>e</sup> anniversaire</li></ol></li></ol></li><li>6. Modification proposée concernant la <i>Procédures des requêtes et litiges de propriété</i></li><li>7. Recommandations de l'assemblée au Conseil d'administration</li><li>8. Élection des membres du Conseil d'administration</li><li>9. Varia</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approval of the Agenda</li><li>2. Approval of the July 17, 2011 Annual General Meeting Minutes</li><li>3. President's Report</li><li>4. Treasurer's Report<ol style="list-style-type: none"><li>4.1 2011 Financial Statements</li><li>4.2 Projected 2012 Budget</li><li>4.3 Membership Fee Increase</li></ol></li><li>5. Committee Reports<ol style="list-style-type: none"><li>5.1 Communications</li><li>5.2 Property Holdings and Issues</li><li>5.3 Environment<ol style="list-style-type: none"><li>5.3.1 Federation of Lakes of VDM</li><li>5.3.2 Guidance Plan for Louise / Sucker Lake (COBALI)</li></ol></li><li>5.4 Membership</li><li>5.5 Recreation and Social Activities<ol style="list-style-type: none"><li>5.5.1 Fiftieth Anniversary Events</li></ol></li></ol></li><li>6. Proposed Amendment to the <i>Property Issues and Request Procedures</i></li><li>7. Recommendations of the Assembly to the Board of Directors</li><li>8. Election of the Board of Directors</li><li>9. Other Business</li></ol> |
|--|---|

SVP apporter cet ordre du jour à l'Assemblée.

Please bring this Agenda to the Meeting.

**ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC  
CONSEIL D'ADMINISTRATION / PSLI BOARD OF DIRECTORS**

**Mandat des membres du Conseil d'administration  
PRÉVISION DE ROTATION**

**Terms of Office for Members of the Board  
PROVISION OF ROTATION**

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle.

Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, le président et la secrétaire seront élus une année **et** le vice-président et le trésorier l'année suivante.

Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un √.

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting.

All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year **and** the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity.

All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with a √.

**COMITÉ EXÉCUTIF / EXECUTIVE COMMITTEE**

**EN ÉLECTION  
IN ELECTION**

**DÉBUT DU MANDAT /  
START OF MANDATE**

**Président / President**

Claude Bergeron

Juillet / July 2011

**Vice-présidente / Vice-President**

**Constance Hudak** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Secrétaire / Secretary**

Jens Urban

Juillet / July 2011

**Trésorier / Treasurer**

**David Hodgkin** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**REPRÉSENTANTS DES LACS /  
LAKE REPRESENTATIVES**

**EN ÉLECTION  
IN ELECTION**

**DÉBUT DU MANDAT /  
START OF MANDATE**

**Bataille (2)**

Gladys Guérin

Juillet / July 2011

John Smart

Juillet / July 2011

**Vacant** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Vacant** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Rhéaume (2)**

Tony Bernard

Juillet / July 2011

**Richard Murphy** (1 an / year)

√

**Juillet / July 2012**

Georges Proulx

Juillet / July 2011

**Laurent Roy** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Barnes (1)**

**Clayton Devine** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

Don Stanley

Juillet / July 2011

**Épinettes (1)**

Doug Holden

Juillet / July 2011

**Truite (1)**

**Chris Hemmingway** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Louise**

Claire Trépanier

Juillet / July 2011

**Maskinongé (1)**

**Vacant** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**

**Corrigan (1)**

**Laurie Pytura** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2011**

**Chevreuil (1)**

**Vacant** (2 ans / years)

√

**Juillet / July 2012**



**2012**

**Adhésion et renseignements  
Membership and Mailing Information**

**Association Perkins-sur-le-lac**  
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts (QC) J8N 6L8  
Web : [psll.ca](http://psll.ca)

**A. RÉSIDENCE – RESIDENCE (Adresse postale – Mailing address)**

Nom de famille – Surname		Prénom(s) – First Name(s)		
Adresse – Address				Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code postal	Courriel – Email	

**B. RÉSIDENCE ESTIVALE – SUMMER RESIDENCE**

N° civique – Civic N°	Nom du chemin – Street Name	Lac – Lake	Téléphone – Telephone
-----------------------	-----------------------------	------------	-----------------------

**ADHÉSION / MEMBERSHIP**

- Oui** (chèque de 40 \$ libellé à l'ordre de : Association PSLL)  
**Yes** (\$40 cheque payable to: Association PSLL)
- Non** (Pas à ce moment-ci)  
**No** (Not at this time)

**C. AUTRES RENSEIGNEMENTS – OTHER INFORMATION**

- Je désire la correspondance en français       I'd like to receive the correspondence in English
- Je désire recevoir le *Bulletin d'information* par courriel       I'd like to receive the *Newsletter* via Email
- S.V.P., veuillez changer mon adresse comme suit :  
Please change my address as follows:

Nom de famille – Surname		Prénom(s) – First Name(s)		
Adresse – Address				Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code postal	Courriel – Email	

- Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s):  
I would like to bring the following comment(s) / concern(s) to your attention:

---

---

---

---

---

